



COMPTE-RENDU

BUREAU EXECUTIF– CDOS DU LOT

Lundi 25 Octobre à 17h

Organisé en visio-conférence

Présents : BEX-GRAMOND Marielle, CAZENEUVE Lucas, CHAUBET Didier, CHEVALIER-JOLY Valérie, DELPEYROUX Pierre, DESPEYROUX Lan, INESTA Jean-Michel, MERCIER Emilie, PELAPRAT Pierre, VEYSSEYRE Lionel

Excusés : VERMANDE Claudine



I. Mot d'accueil du Président

Pierre DELPEYROUX remercie l'ensemble des personnes présentes pour leur participation à cette réunion.

II. Validation du devis des banderoles dans le cadre de la commission « Education & Citoyenneté »

Dans le cadre de la commission « Education & Citoyenneté » et de la préparation de la Semaine Olympique et Paralympique 2022 il avait été choisi de réaliser des banderoles prônant les valeurs de l'olympisme. Ces banderoles seront distribuées aux collèges et lycées du Département.

A ce titre, 3 devis avaient été réalisés auprès de différentes entreprises. Certains élus souhaitaient réaliser la commande auprès de l'entreprise Airgoal ; conscients du sérieux de la structure et de la qualité de ses travaux.

L'ensemble des élus présents valident le devis de l'entreprise Airgoal afin de réaliser ces 35 banderoles.

III. Participation du CDOS du Lot à la Journée Sports de Nature organisée par le Département du Lot

Emilie MERCIER évoque un échange avec Céline SONET (salariée au Conseil Départemental du Lot). Le Conseil Départemental souhaite renouveler l'organisation d'une Journée Sports de Nature en 2022. A ce titre, le Département sollicite le CDOS du Lot afin de participer à l'organisation et à l'animation de cette journée.

Didier CHAUBET rappelle que les éditions précédentes de cet évènement avaient demandé une importante charge de travail pour les salariés et bénévoles du CDOS du Lot. Si le CDOS souhaite s'engager sur cet évènement, il est important de désigner un référent sur cette action. Ce référent sera chargé de faire le lien entre les structures partenaires et le CDOS du Lot et de prendre des décisions au nom du CDOS.

Pierre DELPEYROUX évoque la possibilité de mettre en place une commission de travail ou d'intégrer ce projet dans l'une des commissions existantes. Les éditions précédentes avaient été organisées sur le Site du Liauzu. Il rappelle que ce lieu n'est pas accessible en voiture et avait complexifié l'organisation de l'évènement notamment pour transporter le matériel sur place. Le Département doit également davantage s'investir et mettre à disposition plus de ressources afin de rendre l'organisation de cet évènement plus simple. Un échange avec les représentants du Département doit avoir lieu afin de faire remonter les difficultés qui avaient été rencontrées et entendre les solutions qui y seraient apportées.

Didier souligne que le choix du lieu est un peu prématuré, l'objet de la réunion est d'échanger sur la participation du CDOS du Lot à cet évènement et sur l'identification d'un référent sur ce projet.

Marielle BEX-GRAMOND confirme la forte implication que demande cet évènement. Les moyens humains sollicités sont importants notamment sur la phase d'installation sur site. La décision de participer à cet évènement doit être prise collectivement.

Jean-Michel INESTA rappelle que le Conseil Départemental du Lot est un important financeur sur la scène associative sportive locale, d'où la pertinence de s'associer avec eux. Mais le lieu et les dates envisagées pour cet évènement ne semblent pas convenir à la majorité des personnes présentes. Si une personne souhaite devenir référente sur ce projet, elle devra faire preuve de beaucoup d'implication. De plus, les résultats de cet évènement étaient décevants au regard des moyens humains et matériels mobilisés. Le site ne dispose pas de points d'eau ni de sanitaires. Pierre complète en mentionnant que Johanna LACAZE (ancienne salariée du CDOS du Lot) était en charge de ce projet qui avait mobilisé un important temps de travail notamment par la participation à un grand nombre de réunions.

Lan DESPEYROUX évoque la volonté et l'implication du Conseil Départemental à organiser cette manifestation. Le Comité Départemental de Tir à l'Arc avait participé à cette journée lors des éditions précédentes mais elle souligne la difficulté d'accès au site, notamment pour installer le matériel et la faible affluence sur l'ensemble de la journée.

Pierre PELAPRAT remarque que les avis sur cette journée ne sont pas tous positifs, que les retombées s'avèrent médiocres en termes d'affluence et de visibilité. De plus, le lieu ne semble pas approprié et l'organisation de cette journée est très exigeante en termes de moyens humains. Didier complète en précisant que le Conseil Départemental est satisfait de cette journée, elle participe à la vitrine touristique du Département. Environ 17 activités avaient été proposées et cette journée avait recensé moins de 300 visiteurs.

Lionel VEYSSEYRE questionne les membres présents sur la demande exacte du Conseil Départemental auprès du CDOS concernant cette journée ; sollicite-t-il le CDOS pour participer ou organiser cet événement ? Il rajoute que le site du Liauzu est un lieu peu fréquenté par son manque d'accessibilité. De plus, prévoir un événement durant le mois de mai s'avère incertain notamment en raison des risques de pluie.

Pierre DELPEYROUX rajoute que le site du Liauzu est une propriété du Département et que cet événement lui apporte une certaine légitimité. Il serait intéressant de prendre contact avec Christophe PROENCA, vice-président en charge de l'Attractivité, du Tourisme et du Sport du Conseil Départemental du Lot afin d'échanger avec lui sur ce projet. Didier propose l'envoi d'un courrier à Monsieur PROENCA afin de convenir d'une rencontre. Le Conseil Départemental organisant une rencontre entre tous les comités sportifs départementaux le mercredi 3 novembre, il pourrait être pertinent de recenser les comités intéressés et souhaitant s'impliquer sur cette action. Jean-Michel rétorque que ce n'est pas à Christophe PROENCA de recenser la volonté des comités mais au CDOS compte tenue de sa position de tête de réseau.

L'envoi d'un mail à Cécile SONNET sera effectué par Emilie MERCIER pour l'informer que le CDOS souhaite rencontrer un élu du Département afin de lui faire part de ses interrogations sur cet événement avant de leur transmettre une réponse définitive. Un courrier sera également transmis à Christophe PROENCA afin de convenir d'une rencontre et échanger sur ce sujet.

IV. Adhésion du CDOS du Lot au CoSMos

Pierre DELPEYROUX souhaite revenir sur un sujet évoqué lors du dernier Conseil d'Administration (7 Octobre 2021) : l'adhésion du CDOS du Lot au CoSMos. Le CDOS du Lot est le seul CDOS de la région à ne pas adhérer à cette organisation, marginalisant une nouvelle fois le CDOS du Lot.

Jean-Michel INESTA évoque l'importance pour le CDOS d'adhérer au CoSMos, notamment en raison de la diversification de ses activités (plus particulièrement sur les actions en lien avec le Sport-Santé). Le CDOS devra se poser certaines questions juridiques lors du portage de projets, il est plus confortable de pouvoir identifier des interlocuteurs formés sur certains sujets.

Marielle BEX-GRAMOND questionne les membres présents sur la pertinence d'adhérer au CoSMos pour le CDOS du Lot qui n'est pas employeur. La salariée du CDOS du Lot est mise à disposition par un groupement d'employeurs.

Jean-Michel INESTA rebondit cette remarque en précisant que le club de tennis de Cahors adhère au CoSMos par le biais du Comité Départemental pourtant l'ensemble des salariés sont également mis à disposition par Prosport.

Pierre DELPEYROUX conclue en précisant que l'adhésion du CDOS au CoSMos n'entraîne aucune contrainte pour le CDOS.

V. Questions diverses

Jean-Michel INESTA questionne les membres présents sur la lettre envoyée par le CDOS aux Comités Départementaux concernant l'organisation de la Journée Olympique et Paralympique 2022. Il est mentionné dans la lettre que les transports et gouters seront pris en charge. Il demande si le CDOS a bénéficié d'une enveloppe financière supplémentaire pour prendre en charge le transport et la restauration. Lionel VEYSSEYRE répond que les transports et frais de restaurations seront supportés par le comité UNSS du Lot. Il rappelle que cette action concerne uniquement les élèves licenciés UNSS du second degrés du Département.

Pierre DELPEYROUX rappelle que Lucas CAZENEUVE (stagiaire au CDOS du Lot), finit son stage le jeudi 28 octobre. Un déjeuner au restaurant est prévu le mercredi 27 octobre, il propose aux personnes présentes de participer à ce repas. Il remercie Lucas pour son investissement et son travail tout le long de ce stage.

Didier CHAUBET informe les membres présents qu'une visio a été organisée ce lundi 25 octobre avec le représentant du logiciel BasiCompta. Cet outil de comptabilité est très intéressant. Il fera l'objet d'une présentation et d'une proposition lors du prochain Conseil D'administration prévu le 25 novembre 2021.

Le Bureau Exécutif s'est terminé à 18h30 et le Président Pierre DELPEYROUX a adressé tous ses remerciements à l'ensemble des personnes présentes.

DELPEYROUX Pierre
Président du CDOS du Lot

A blue ink signature of Pierre DELPEYROUX, written over a rectangular stamp. The stamp contains the text 'CDOS' at the top, 'FRANCE' in the middle, and the Olympic rings logo at the bottom.

INESTA Jean-Michel
Secrétaire du CDOS du Lot

A blue ink signature of Jean-Michel INESTA, written over a rectangular stamp. The stamp contains the text 'CDOS' at the top, 'FRANCE' in the middle, and the Olympic rings logo at the bottom.